# L'ABEILLE.

*JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.*

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN.......$12 } payable d'av[ance]
" TROIS FOIS PAR SEMAINE, $10 }

*NOUVELLE-ORLEANS:*
MERCREDI MATIN, 28 JUILLET 1841.


POUR GOUVERNEUR :
## HENRY JOHNSON.

### PLAN DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Il vient de paraître chez MM. E. Johns & Co., un plan de la Nouvelle-Orléans, par Mr. L. Hirt, architecte et ingénieur civil, qui se recommande particulièrement à l'attention du public. Non seulement les rues, les places et les monumens publics sont fidèlement désignés, mais on a encore eu soin d'indiquer la place qu'occupent dans toutes les parties de la ville les *hydrants des water works*, les canaux, chemins de fer &c. Le nouveau plan indique encore les diverses parties du port affectées aux batimens, *steamers*, goëlettes, &c. ainsi que le numérotage des poteaux du quai dans les trois municipalités.

Voilà pour l'utile, voici pour l'agréable. Dans des places habilement ménagées sur le plan, M. Hirt a trouvé le moyen de placer d'un côté la carte du lac Pontchartrain et de l'autre un plan réduit de la ville de Lafayette. Le plan est d'ailleurs encadré de dix-huit dessins représentant en perspective les principaux monumens de la ville, tels que la Bourse St. Louis, la Cathédrale, le Théâtre d'Orléans, le Théâtre Saint Charles, l'Hôtel St. Charles, l'Eglise St. Patrick, &c. Il faut ajouter pour rendre justice à tous, que ce plan, lithographié avec une pureté remarquable, fait honneur à l'établissement de MM. J. Manouvrier & Co.

A deux reprises différentes dans la journée d'hier, nous avons entendu le tocsin. La première fois vers deux heures de l'après-midi annonçait un feu de cheminée derrière l'ancienne prison qui a été éteint immédiatement. La seconde alarme fort heureusement était fausse.

### COURS DES RECORDERS.

Milfor demeurant rue Perdido, amené devant le recorder Baldwin, accusé d'avoir acheté de la chaux à un esclave.

Bertrand Savarez et Francis Salière, conduits devant le recorder Bertus, accusés d'avoir forcé la malle de Guillaume Duhèvre, et d'y avoir volé $31, n'ont pas été interrogés.

Timothe Brennan arrêté hier et envoyé en prison faute de pouvoir fournir caution, accusé d'avoir battu sa femme et de lui avoir fait des blessures avec un couteau.

### COUR CRIMINELLE.

Benjamin Savage, h. l. c. d. a été trouvé coupable d'être resté dans l'Etat contrairement à la loi.

Le Corps d'un homme de couleur dont on ignore le nom, a été trouvé hier dans le fleuve, vis-à-vis la rue Toulouse.

Mme Bamberger, la seconde chanteuse du Théâtre d'Orléans, est en ce moment à Louisville, où elle donne des concerts qui ont du succès.

La nomination du juge A. N. Ogden, comme juge de la cour de district des Etats Unis pour le district de la Louisiane, est insérée dans le *National Intelligencer* du 19.

Le village de Najomack Etat de New York, a été complètement détruit par un incendie le 12 du present mois. Le dommage est évalué à plus de $100,000.

Sir *James Stuart* a été nommé sous gouverneur du Bas Canada.

Les journaux de Philadelphie parlent des vols extraordinairement fréquents qui se commettent dans la capitale de la Pennsylvanie.

Un individu est mort subitement dans le voisinage de Natchez pour avoir bu trop froid avant chaud.

On lit dans le New York *Times & Star* du 17:

### ENCORE UNE AFFAIRE D'ESCLAVE MARRON.

"Hier, la barque Kuran, capt Leckie, vient d'arriver dans le port, dit le *Boston Post*, venant de la Mobile avec un nègre qui s'était caché à bord à l'insu de l'équipage. Les armateurs du batiment, MM. A. & C. Cunningham, ont poursuivi le fugitif pour lui faire payer soixante dix piastres pour son passage et sur son refus de payer l'ont fait mettre en prison. Les gens de couleur, apprenant cela sont venus à son aide et l'ont cautionné pour obtenir sa libération. D'un autre côté les abolitionistes, qui étaient sur le qui vive, ont obtenu un writ d'habeas corpus pour amener le fugitif devant la Cour Suprême et y réclamer sa libération, mais cette dernière mesure s'est trouvée inutile par suite du cautionnement obtenu auparavant.

Nous transcrivons ce paragraphe pour montrer au public et aux autorités le point de vue sous lequel on envisage au Nord l'évasion d'un esclave et pour prouver de plus en plus l'indispensable nécessité d'une législation très sévère sur ce sujet, et surtout d'une activité infatigable de la part de ceux chargés d'en être les organes.

### INTÉRIEUR.

*(Correspondance particulière de l'Abeille.)*

WASHINGTON, 18 Juillet 1841.

Il est impossible depuis quelques jours de donner une idée satisfaisante des travaux du Congrès. Au Sénat le bill d'emprunt a été enregistré hier pour subir sa troisième lecture demain et M. Calhoun doit alors parler contre son adoption. Ce qui ne l'empêchera pas sans doute de passer. Le vote sur le bill des fortifications sera pris après demain à la Chambre; mais le résultat est incertain. Cependant s'il n'est pas adopté c'est que les fonds qu'il alloue ne seront pas nécessaires avant la session ordinaire du Congrès et que par conséquent il n'y a nul inconvénient à attendre jusqu'à cette époque.

Mille bruits courent maintenant en ville sur le sort de la plupart des mesures du parti democrate-whig. On croit que le bill de distribution ne passera pas dans le Sénat bien que dix-sept Etats aient donné à leurs représentants l'ordre de le soutenir. Il n'y a pas moins de douze sénateurs dont l'opinion est contraire à celle de la majorité de leurs constituans; entre autres l'un des sénateurs de la Louisiane, M. Mouton, qui repousse invariablement toutes les mesures en faveur desquelles son Etat s'est prononcé aux dernières élections. Cet état de choses doit faire sentir plus que jamais la nécessité d'une action ferme et énergiquement unanime du parti aux prochaines élections d'Etat. Si la Louisiane était convenablement représentée au Sénat des Etats-Unis le succès de toutes les mesures de réforme serait assuré et le parti whig pourrait tenir ses promesses à grand avantage de toutes les classes de la population.

Si l'attente du peuple est trompée, sur qui en retombera l'accablante responsabilité ! D'abord sur les whigs renégats qui ont fait cause commune avec leurs adversaires politiques pour repousser des mesures utiles et populaires et ensuite sur les loco-focos qui n'ont pas hésité à sacrifier l'opinion clairement exprimée de leurs constituans aux vues étroites de l'esprit de parti.

Voyez par exemple comment quelques Etats sont représentés dans le Sénat: l'Ohio, avec ses 20,000 voix de majorité whig est représenté par MM. Tappan et Allen, les deux plus fanatiques locos de toute l'assemblée; New-York, Etat whig, est représenté par le loco-loco Wright, le Tennessee avec ses douze mille voix de majorité est encore représenté par un sénateur loco; La Louisiane à M. Mouton; la Georgie, Cuthbert; Maine, Williams; le Connecticut, Smith, le Mississipi, Walker; et la Pennsylvanie, Sturgeon et Buchanan: qui tous représentent une opinion opposée à celle de l'immense majorité de leurs constituans, et qui tous sacrifient l'intérêt et la volonté du peuple sur l'autel impie des factions !

Mais si ces hommes sont coupables, politiquement parlant que doit-on, penser de ceux qui, non seulement sacrifient les intérêts et les opinions de leurs mandats indirects, mais qui trahissent encore leurs mandats directs immédiats, ceux qui les ont faits ce qu'ils sont ! Les membres locofocos peuvent du moins alléguer que s'ils ne suivent pas l'opinion de la majorité de leurs concitoyens, ils restent du moins fidèles à l'opinion qui les a élus, mais que peuvent dire les renégats ! que peuvent dire ceux qui après l'élection répudient les doctrines qui ont motivé leur élection !

Le bill de la banque sera repris au Sénat mercredi prochain pour sa première épreuve. Il sera repoussé cela va sans dire, à moins que les locos ne votent pour son adoption, ce qui n'est pas probable ou à moins encore qu'un certain nombre d'entre eux s'abstienne de voter, ce qui n'est pas plus probable. Le compromis dont j'ai déjà parlé viendra ensuite.

L'affaire de McLeod n'inspire pas le moindre intérêt. M. Fox l'a prise très froidement eu égard à l'état de la température. L. M.

### EXTERIEUR.

### EUROPE.

ARRIVEE DU CALEDONIA

Les navires à vapeur de la ligne de Cunard, qui sont maintenant sans rivaux, semblent lutter entre eux de vitesse et d'exactitude. La "Caledonia" n'est pas en reste avec ceux qui l'ont précédé: Parti de Liverpool le 4 courant, ce navire est arrivé le 17 dans la journée à Boston, après une traversée de moins de treize jours. L'Acadia n'en avait pas fait une moins belle, puisque le 19 juin il était rendu à Liverpool Le Great Western n'avait pas été aussi favorisé; car il avait déjà seize jours de mer au départ du Caledonia.

Les nouvelles que nous devons à cet arrivage, n'ont une importance réelle que pour ce qui regarde l'Angleterre. Le ministère whig en est venu à ses fins, il a dissous le Parlement et la Grande Bretagne est en proie à l'excitation fébrile que causent les élections. Que l'on songe que cette excitation est plus grande encore que celle qui se montre dans ce pays en pareille occasion et l'on aura une idée des rixes et des luttes qui doivent en être la suite dans les grands centres de population. Liverpool surtout se distingue sous ce rapport, mais on peut citer aussi Manchester, Nottingham, Cambridge &c. Jusqu'à ce jour le résultat général des élections est favorable au ministère whig et cependant les tories ont fait quelques gains partiels. Il est fort difficile de dire en faveur de quel parti se prononcera la victoire.

La France est calme en ce moment; elle se repose des orageuses émotions qui l'ont agité pendant les quinze mois qui viennent de s'écouler. L'Espagne jouit de cet instant de tranquillité qui suit toujours l'avènement d'un nouveau pouvoir, et les Cortès s'occupent tout à leur aise de la tutelle de la jeune Reine. L'Orient est toujours le théâtre du mouvement et de la vie: l'Empire Ottoman s'écroule; l'insurrection en [illegible]

[illegible] soit abîmé à moins laissant sur la terre le pouvoir de re-construire cet édifice aujourd'hui condamné par le sort. L'Inde et la Chine ne nous offrent absolument rien de nouveau.

### ANGLETERRE.

DISSOLUTION DU PARLEMENT.—Le 22 juin, jour fixé pour la dissolution du Parlement par S. M. la Reine en personne, une foule immense s'est réunie dans le Park, autour de White-Hall et surtout autour de l'entrée du Parlement. A une heure et demie, la Reine, accompagnée du prince Albert et des différens officiers de sa maison, a quitté le palais de Buckingham; elle a été accueillie à son passage par des acclamations fort vives, et son entrée dans la Chambre des Pairs a été saluée par vingt et un coup de canons. Le lord chancelier, lord Melbourne et les principaux personnages du Parlement sont venus au devant d'elle et l'ont introduit dans la salle des séances, qui était garnie d'un nombre considérable de dames en grande toilette. La Reine prit place et donna l'ordre aux Pairs de s'asseoir; en même temps l'huissier alla prévenir la Chambre des Communes qu'on l'attendait à la barre. Ce corps entra aussitôt avec son orateur en tête. Cet honorable personnage adressa aussitôt à la Reine en quelques mots un compte rendu de la session et termina en suppliant S. M. de vouloir bien donner son assentiment au bill d'appropriation. Lorsque les formalités nécessaires eurent été remplies, la Reine lut d'une voix nette et ferme, le discours suivant :

Mylords et Messieurs,

Après un examen approfondi de la situation actuelle des affaires publiques, j'ai pris la résolution de proroger le parlement, avec l'intention de le dissoudre immédiatement.

L'importance majeure du commerce et de l'industrie de ce pays et mon désir d'arriver rendre moins lourdes pour la communauté les charges du service public, m'ont engagés à recourir aux moyens que la Constitution met à ma disposition pour m'assurer de l'opinion de mon peuple sur des objets où se trouve si profondément engagé son bien-être.

J'ai l'espoir que la marche des affaires politiques sera facilité et que les divisions qui nuisent à une sage politique et à d'utiles mesures législatives, cesseront par l'autorité d'un nouveau parlement que j'aurai soin de convoquer sans délai.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je vous remercie de la promptitude avec laquelle vous avez voté les sommes nécessaires aux établissemens civils et militaires.

Mylords et Messieurs,

Dans l'exercice de ma prérogative, je ne puis avoir d'autre but que celui d'assurer les droits et de servir les intérêts de mes sujets, et je compte sur le concours de mon Parlement et le zèle loyal de mon peuple pour garantir l'adoption des mesures nécessaires pour maintenir parmi les nations le haut rang qu'il a plu à la providence d'accorder à ce pays."

ELECTION.—Les élections se poursuivent avec une grande ardeur dans tout le royaume uni; mais il est absolument impossible de prévoir quel sera celui des deux partis politiques qui triomphera. Chacun d'eux compte sur une majorité de 50 voix; mais jusqu'au 2 courant au soir l'avantage appartenait au parti ministériel. On comptait 139 Libéraux et 145 Conservatifs élus à ce moment.

Lord Palmerston a échoué à Liverpool contre une majorité de 1361; et Lord Russel n'a réussi à Londres que par une majorité de 9 voix.

A Liverpool surtout, les opérations électorales se signalent par des scènes de désordre, que l'intervention de la police est impuissante à arrêter; chaque parti semble avoir organisé une émeute permanente; des boutiques sont enfoncées, des individus sont tués, et à travers tout cela les votes n'en ont pas moins lieu.

CHANGEMENTS MINISTÉRIELS. Sir Georges Grey va devenir duc de Lancastre et siègera dans le cabinet; il sera remplacé comme juge-avocat par M. Sheil, ex-vice-Président du Bureau du Commerce. L'honorable J. Stanley, secrétaire adjoint du Trésor, a été nommé trésorier général de l'armée en remplacement de sir Henry Parnell.—L'honorable Fox Maule devient vice-Président du bureau du commerce, et il a pour successeur comme secrétaire du bureau de contrôle, Lord Seymour.—Lord Plunket a donné sa démission de lord chancelier d'Irlande; il sera élevé à la Pairie, et il aura pour remplaçant l'avocat général, sir John Campbell.—On n'a pas encore pourvu au poste de gouverneur de Bombay qui est vacant en ce moment.

LA REINE ET LES LOIS DES CEREALES.—Les acclamations qui ont accueilli la Reine à sa sortie de la Chambre des Pairs, ont redoublé au moment où elle approchait de White Hall; mais au moment où la voiture de S. M. tournait vers la caserne des gardes à cheval, on a entendu au milieu de la foule les cris de "Souvenez-vous des Corn-Laws! Rejetez les Corn-Laws!" Ces cris sont arrivés jusqu'à l'oreille de S. M. qui s'est inclinée en signe d'adhésion à la demande de ses loyaux sujets, qui ont alors redoublé leurs acclamations.

LE PARLEMENT DISSOUS.—Le Parlement dissous le 22 juin par la Reine a duré près de quatre ans; il était le premier qui eut été élu durant le règne de Victoria. Le dernier parlement de Guillaume IV, élu en janvier 1835, fut dissous par la reine le 18 juillet 1837, un mois environ après son avènement au trône. Le nouveau parlement fut donc élu dans les mois de juillet et d'août 1837 et se réunit pour la première fois le 15 novembre de la même année. Il a eu quatre sessions, savoir celle de 1837-38, de 1839, de 1840 et celle 1841 qui vient de se terminer si brusquement grâce aux échecs éprouvés par le ministère. Le parlement qu'on est en train d'élire en ce moment, sera donc le second du règne de Victoria, et il sera le quatrième qui aura été choisi sous l'empire de l'acte de réforme, autrement dit le quatrième parlement réformé.

NOUVELLES DIVERSES.—L'Amiral Sir Robert Stopford a laissé le 19 le commandement de l'escadre de la Méditerranée du contre-amiral Sir John Ackworth Ommaney; et il est parti immédiatement pour l'Angleterre à bord du vaisseau de S. M. la Princesse Charlotte, en compagnie du Castor.

—La mort de Sir David Wilkie laissait vacante la place de premier peintre ordinaire de S. M.; la Reine vient de l'accorder à M. George Hayter.

—Le duc de Wellington s'est rendu après la dissolution du Parlement au Chateau de Warmer, et Sa Grâce a l'intention d'y séjourner un mois ou six semaines. Le noble duc jouit en ce moment d'une excellente santé et n'a pas été le moins du monde fatigué du voyage.

—M. William Power, fils ainé du malheureux Power, artiste de talent, qui se trouvait à bord de Président, vient d'obtenir une place du gouvernement.

—Des lettres de Milan reçues à Londres dans les derniers jours de juin, annoncent la mort de Mme. Catalani, la fameuse cantatrice. Elle est morte le 20 mai, dans sa soixante et unième année, à son Casino, sur les bords du lac de Côme.

—La construction des vaisseaux de guerre marche grand train en Angleterre; on va lancer avant la fin de l'été l'*Hindostan* de 80 canons à Plimouth; le *Collingwood* de la même force à Pembroke, le *Cambrian* de 36, dans le même port; et le vaisseau à vapeur *Growlera* Chatham.

### FRANCE.

Les Chambres ont été prorogées le 25 juin, après une session consacrée surtout à l'adoption des mesures financières, rendues indispensables par les dépenses extraordinaires qui ont eu lieu pour l'armement de la France,

—L'escadre de la Méditerranée va être approvisionnée pour six mois et mettre à la voile pour le Levant. Le contre amiral de Lalande doit remplacer dans le commandement de cet escadre l'amiral Hugon, qui est nommé préfet maritime à Toulon. Le choix de l'amiral de Lalande ferait croire que la France est décidée en cas de besoin à faire agir énergiquement sa flotte en Orient. On lit dans la *Sentinelle* de Toulon :

"Le ministre de la Marine, amiral Duperré, a donné l'ordre à deux divisions navales de se tenir prêtes à partir dans le plus bref délai. La première, sous le commandement du contre-amiral Lasusse, se compose de l'Inflexible de 90 canons, du Santi-Petri de 84 et de la frégate Andromède de 60; elle a pour destination le Levant où elle sera rejointe par deux autres frégates de 60 canons, la Minerve et la Gloire. La seconde, sous le commandement de M. Leroy, capitaine de vaisseau de première classe, comprend le Montebello de 24 canons; le Neptune de 84 et la frégate Calypso de 62; elle se rendra à Tunis."

—Le moniteur promulgue la loi qui autorise l'établissement d'une nouvelle ligne de paquebots à vapeur dans la Méditerranée.

—La Chambre des Pairs a approuvé le traité de commerce qui a été conclu récemment entre la France et la Hollande.

Le duc de Nemours est de retour d'Afrique. On sait que son retour est attribué à quelque mésintelligence qui régnait entre ce prince et le général Bugeaud.

—Les journaux légitimistes parlent de changements ministériels; mais ce ne sont à sans doute que de bruits sans fondement.

—Le maréchal Soult perd le peu de popularité qu'il avait dans l'armée par la manière plus que militaire dont il traite certains officiers supérieurs. Dernièrement il n'a guères ménagé le général d'Anthouard, et il vient de se conduire plus rigoureusement encore avec le général Bourjolly. Ce dernier, officier du plus haut mérite, fut envoyé en Afrique pour faire une enquête sur l'administration militaire de la colonie; et il accomplit sa tâche avec conscience. Aussi son rapport fut-il sévère: il signalait des abus importans et nombreux. Le ministre de la guerre reconnut que les faits révélés par le général étaient exacts mais il prétendit qu'il était inutile d'y porter remède. Le général fit remarquer qu'il avait été envoyé en Afrique pour constater la vérité, et que si on le blamait de l'avoir fait, il donnerait sa démission. Le maréchal Soult l'accepta immédiatement. A cette occasion le général écrivit une lettre fort énergique et en conséquence il a reçu l'ordre d'aller garder les arrêts à Lille.

—MM. de Tocqueville et G. de Beaumont sont revenus de leur mission en Afrique, où ils ont séjourné un peu moins longtemps qu'ils comptaient le faire. Ils ont visité les provinces d'Alger et d'Oran, et ils se préparaient à visiter celle de Constantine lorsque M. de Tocqueville fut saisi d'une fièvre endémique, qui l'empêcha, ainsi que son compagnon, de pousser plus loin le voyage.

—M. Lefebvre de Bacourt, chargé d'affaires de France à Buenos Ayres, a écrit au ministre des affaires extérieures pour solliciter son rappel immédiat, de nouvelles difficultés sont survenues qui obligeront encore une fois la France d'avoir recours à la force.

—On s'occupe encore en France du Président; une lettre de Naples, datée du 12 juin et écrite par un Anglais fort honorable qui réside dans cette ville, a été reçue à Paris et contient les faits suivans: "Le Capitaine Hammond, du brick anglais Vénus, arrivé ici de Terre Neuve le 7 courant, raconte que dans son voyage de Cadix à Terre Neuve, vers le milieu d'avril dernier, il a signalé un grand navire à vapeur avançant au milieu des glaces qui n'ont pas tardé à le bloquer entièrement. Aux signaux faits par le brick, le steamer répondit en hissant le pavillon anglais, mais il ne fit aucune autre démonstration, et le brick continua sa route en faisant un détour de 150 milles pour éviter les glaces. Le capitaine Hammond pense que ce pourrait être le Président." En supposant que cette opinion soit fondée, elle ne donnerait aucun espoir sur le sort de ce malheureux navire.

AFRIQUE FRANÇAISE.—Une lettre de Toulon du 18 juin renferme les nouvelles suivantes: "Le navire à vapeur *Euphrate* est arrivé d'Alger et il nous apporte les détails de [illegible]

[illegible] Elle est partie de Blidah [illegible] convoi destiné à ravitailler les garnisons de Medeah et Milianah. Le 11, elle a franchi sans obstacle le col de Mouzaïa et le 12 elle a déposé 150,000 rations à Medeah. Le 13, elle a continué sa marche sur Milianah. Le temps a singulièrement favorisé l'expédition.

"La plus parfaite tranquillité règne dans la plaine. Le Sahel est défendu par un corps de troupes considérable, qui vient d'être encore renforcé par le 3e bataillon de tirailleurs qui a été amené par la frégate l'Isère. Le général de Bar vient d'inspecter la garnison de la ville et des forts et les trouvés en fort bon état. La procession du Saint Sacrement a eu lieu dans les rues d'Alger avec la plus grande pompe au milieu des décharges d'artillerie. Cette cérémonie a fait une grande impression sur les indigènes."

—Le *Toulonnais* du 23 juin, contient des nouvelles d'Alger qui vont jusqu'au 15, mais n'ajoutent rien à ce qui se trouve plus haut: seulement elles disent que les environs d'Alger sont toujours infestés par les Arabes et qu'il ne se passe pas un seul jour sans que quelque vol ou quelque meurtre ait lieu à peu de distance des murs de la ville.

La correspondance du même journal prétend que le duc de Nemours, naguère si favorable à la conservation d'Alger, a bien changé d'opinion durant la dernière campagne et qu'il ne croit plus aussi fermement aux avantages que la France doit retirer de cette colonie.

### ESPAGNE.

—Le 20 juin, on a célébré à Madrid l'anniversaire de la Constitution. La Reine et sa petite sœur se sont promenées en calèche dans la ville, accompagnées par le duc de la Victoire d'un côté, le secrétaire de la guerre de l'autre, et suivies par une suite nombreuse de gentils hommes et plus de trois mille cavaliers.

—Le *Courrier de Bordeaux* publie le discours prononcé par Espartero lors de son installation comme Régent: il est presque entièrement calqué sur celui de Bonaparte au Sénat Français, lorsqu'il fut nommé Consul à vie.

—Après une discussion fort vive soulevée par la motion du señor Pacheco, qui demandait que la tutelle de la jeune Reine fut conservée à l'ex Régente, les Cortès ont déclaré à la presque unanimité que "la tutelle de la jeune Reine était vacante."

### ORIENT.

—Voici quelles sont les conditions accordées par la Porte à Méhémet-Ali d'après les avis des ambassadeurs des grandes puissances, et toutefois on en excepte lord Ponsonby: "1o. La possession héréditaire de l'Egypte est confirmée à Méhémet-Ali et à ses descendants en ligne directe. 2o. Méhémet-Ali aura le droit de nommer ses propres officiers jusqu'au grade de colonel. Le vice roi ne pourra donner le titre de pacha que du consentement du sultan. 3o. La contribution annuelle est fixée à 80,000 bourses ou 40,000,000 piastres (environ $2,500,000.) 5o. Les lois et réglemens de l'Empire devront être observés en Egypte, en leur faisant subir seulement quelques modifications qui pourront être nécessitées par les habitudes particulières du peuple Egyptien. Ces modifications devront être sanctionnées par la Porte." Méhémet-Ali a, dit-on, accepté les conditions de ce nouveau Hatti-Shérif, en demandant toutefois le changement du paragraphe 3 relatif à l'impôt dont le chiffre lui parait exorbitant.

—On lit dans une correspondance particulière de Paris du 1er. juillet: "Vous apprendrez par les journaux anglais qui vous parviendront, que Méhémet-Ali a accepté les conditions qui lui ont été imposées par le sultan, son maître, exprimant toutefois que le montant du tribut imposé sera modifié. Quelque soit ce montant, on comprend du reste que Méhémet-Ali paiera le moins possible à la Porte qui ne pourra guère le forcer à s'acquitter. Voilà donc cette affaire terminée, quant à Méhémet-Ali: voilà donc que lord Palmerston a réussi à briser une puissance qui pouvait créer d'insurmontables difficultés à la communication entre la Grande-Bretagne et les Indes Anglaises!".

"Mais hélas! la soumission de Méhémet Ali ne ramène pas la paix en Orient! L'insurrection fait tomber en pièces l'empire Ottoman et les mésintelligences entre les puissances alliées contribuent encore à sa ruine. Déjà la France lève la tête et commence à bâtir la Méditerranée. L'Autriche et la Prusse s'entendent avec elle; et la croiriez vous? L'Angleterre et la Russie marchent de concert pour lutter contre les trois autres puissances. Ce n'est qu'une simple assertion, dira-t-on. Oui, mais elle émane des hommes les mieux placés pour être bien informés. On accuse la France d'intriguer en Orient pour y reconquérir de l'influence. Elle n'en fait rien cependant; elle aime mieux agir ouvertement. Ces faits vous prouveront que la question d'Orient loin d'être terminée, se complique de plus en plus."

—Une correspondance de Constantinople du 17 juin nous fournit quelques renseignemens sur l'insurrection de Candie: "Les Candiotes continuent à obtenir des avantages sur les troupes Turques: dans un des engagements qui ont eu lieu, un détachement commandé par Mustapha Pacha, a été défait et sa perte a été de quatre cents hommes. Tahir Pacha continue à occuper les forts de Suda, mais il n'est parvenu à saisir qu'un très petit nombre de villages aux environs de cette ville. Car il est serré depuis par les insurgés qui sont au nombre de quinze mille. Un navire à vapeur est venu apporter ici des lettres de Tahir Pacha, qui demandent des renforts et qui donnent la preuve que cet officier s'est trompé sur la force actuelle des Candiotes. Un conseil, auquel le sultan lui même a assisté, a eu lieu à Tuphanah sur ce sujet. Méhémet et [illegible] Pacha, commandant de l'artillerie, a reçu l'ordre de partir pour Candie avec quatre vaisseaux de guerre et 8000 soldats. Malgré ces préparatifs, les Candiotes sont animés d'un si bon esprit et éveillent tant de sympathies parmi leurs coreligionaires de la Grèce et de la Syrie qu'on peut croire au succès de l'insurrection."

—L'insurrection fait chaque jour des progrès en Europe et en Asie: d'après la gazette d'Augsbourg le Pacha de Bosnie vient de se soulever, et le Pacha de Bagdad a également tenté de se déclarer indépendant: il paraît que ce dernier n'a pas réussi et qu'il a été obligé de chercher un refuge en Perse. Mais d'autres révoltes sont plus heureuses le long des rives de l'Euphrate.

INDE ET CHINE—Les nouvelles de l'Asie n'ont pas une grande importance, mais elles donnent quelques renseignemens qu'il est bon de recueillir. Voici ce qu'on lit dans le Times de Londres du 2 courant:

"Les nouvelles que nous recevons de l'Inde ne sont pas d'une nature fort remarquable. Tous les yeux sont tournés de côté de la Chine; mais sur ce point nous n'avons point de dates plus récentes que celles dues au dernier steamer. Le brick de S. M. Larne est dans le port de Bombay attendant l'arrivée du nouvel amiral. A Calcutta, on se prépare à envoyer à l'expédition un renfort de 1000 soldats Européens, et à Madras on fait des préparatifs du même genre pour expédier un corps de sapeurs et de mineurs. Quelle ligne de politique faudrait-il suivre pour assurer une paix honorable, nul ne peut le dire positivement; car il est probable que les Chinois chercheront à temporiser et à dissimuler jusqu'à ce qu'ils aient obtenu l'éloignement de l'expédition anglaise, puis ils reprendront leur ton habituel d'insolence et de menace. La saison est fort avancée, et l'on craint que rien ne soit terminé avant la saison des tempêtes.

"Le Penjab est toujours en proie aux troubles; mais il n'est pas probable que les Anglais y entrent Les récits qui nous viennent de ce point sont fort exagérés dans le but de disposer l'esprit public en faveur d'une invasion. Le général Ventura est allé à Kurachee, d'où il compte se rendre à Bombay. On assure que la politique de Lord Auckland est décidément tournée vers les idées de pacification. Les alarmes qu'on avait conçues sur l'invasion de l'Afganisthan, ont cessé complètement; car on ne peut pas se dissimuler que ce prince est dans l'impuissance de faire une heureuse invasion et que de plus il tient à plaire à la Grande Bretagne.

"La chaleur de la saison contribue à prévenir les opérations dans le Scinde. On a enlevé le commandement des troupes au Général Brooks, parceque, de concert avec quelques autres officiers, il a signé un rapport dans lequel on jetait quelque blâme sur la conduite de Lord Keane. Nussear Khaw ne s'est pas encore rendu. Les troupes anglaises ont fort à faire pour empêcher les tribus des montagnes de piller le pays.

"Il y a eu de grandes discussions sur les diverses causes de la mortalité qui a régné parmi les troupes cantonnées à Chusan; mais on parait être d'accord sur la principale: c'est la mauvaise administration de l'amiral."

—La *Register* de Canton du 30 mars donne les informations suivantes: "Il parait que les navires anglais se sont retirés à un mille et demi au-dessous de la ville, que la garde a quitté les postes et que le pavillon anglais a été retiré. Le gouvernement local demande maintenant que tous les navires anglais quittent la rivière, que le fort et l'île de North Wang Ong soient évacués et rendus aux Chinois, avant que le commerce reprenne comme d'habitude. Si l'on consent à ces demandes, celle que les Chinois adresseront ensuite, sera sans doute la reconstruction aux frais de l'Angleterre, des forts de Bogue, d'après les principes perfectionnés du génie militaire. Ce sont là assurément des demandes modestes et raisonnables !"

Décédée hier à 10 heures et demie du matin, à l'âge de 61 ans, Dame CATHERINE MILLEDBUZE, (dite Bayonnel) Vve. Joaquin Dias. Ses amis et connaissances sont priés de la part de ses parents d'assister à son enterrement. Le convoi partira ce soir à 5 heures de la demeure de la défunte, [illegible] des rues Esplanade et Bourbon.

## LISTE MARITIME.

*PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.*

EXPEDIES.

Goel. Josephine, Guiraud, Pensacola [illegible] capitaine.

ARRIVES.

Steamer Pawnee, Robertson, de Henderson.
" Robt. Fulton, Hooper, du Bayou Sarah.

MEMORANDA.

Liverpool, 3 Juillet—Annoncés pour la Nouvelle Orléans, navires Fanny, Crowell; Tremont, Gillespie, partant tous deux le 12.

Havre, 18 juin—Arrivés, la Gravina, Laplume; le Seaslion, Howe; la Rubicon, Thompson; le Duncalion, Howes; le Brunswick, Stanwood; le Scotland, Merriman; le Kentucky, Rogers; le Cincinnati, [illegible]; le Taglioni, Rogers; le Franconia, Jones; le [illegible], Parker; le Monument, Chase, tous de la Nouvelle-Orléans.

Havre, 21 juin—Arrivé, le Columbiana, Barker, de la N. Orléans; 20, le Southerner, de.

Gottenburg, 18 juin—Arrivé, la Gazelle, Denberg, de la N. Orléans.

Gênes, 11 juin—Arrivé, le John Cadmus, de la Nouvelle-Orléans.

Clyde, 21 juin—Arrivé, le Genesee, Lombard, de la N. Orléans.

Hull, 22 juin—Arrivé, le Chevalier, Knight, de la Nouvelle-Orléans.

Leith, 21 juin—Arrivé, le Zampa, Domingo, Nouvelle-Orléans.

Glasgow, 21 juin—Arrivé, le Muscow, Dean, Nouvelle Orléans; [illegible]

[illegible]

LANCIERS D'ORLEANS.

Vous êtes prévenus [illegible] vous assembler au [illegible]

Par ordre du capitaine,
J. DUFFAU,

---



# COMMERCIAL.

*(Correspondance du N. Y. Courrier & Enquirer.)*

[illegible]

## PAR LE CALEDONIA DE BOSTON

Extrait de lettres datées

[illegible]

## LE GENDRE.

Par M. Cass. De Bassano.

Feuilleton publié à Paris dans le [illegible] et reproduit par l'Abeille.

[illegible]

BANQUE DE LA LOUISIANE.

[illegible]

## VENTES DE SHERIF.

[illegible]

COMMISSIONS. [illegible]

LAYET & AMELUNG,
111, Tchoupitoulas.

[illegible]

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Conseil de la Municipalité No. 1 de la Nouvelle-Orléans. Séance du Lundi 19 Juillet 1841.

RESOLU, que le maire soit et demeure autorisé à faire [illegible]

(Signé) PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 21 juillet 1841.
(Signé) WM. FREERET, Maire.
Pour copie conforme,
S. WATERS, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Le 21 Juillet 1841.

AVIS aux Entrepreneurs. [illegible]

WM. FREERET, Maire.

A VENDRE.

UN fond de Perruquier-Coiffeur, bien achalandé et situé rue St Pierre no. 14, entre Chartres et Levée, [illegible]

JOLIE MAISON A LOUER POUR LA SAISON.

ON LOUERA [illegible]

AU PUBLIC.—[illegible]

JACOBO YGLESIAS Y PARDO.

[illegible]

GEOGRAPHIE NOUVELLE.

BLASCO & SIMIDEI,

DEZAUCHE, Dentiste,

TABLEAUX ET GRAVURES.

[illegible]

## Grands Concerts d'Eté

JARDIN DE CARROLLTON.

[illegible]

DIMANCHE PROCHAIN, 1er. AOUT.

[illegible]

POUR LIVERPOOL—Le brick A. L. CHAN, [illegible]
GEO. GREEN & BROTHER.

POUR NEW YORK. [illegible]
JAMES & WOODRUFF,

POUR BOSTON.—[illegible]
JOHN A. MERRITT,

POUR BORDEAUX.
Le navire fin voilier CALLAO, capitaine T. B. Haynes, [illegible]
THEOPHILE BARBANCEY,

PASSAGE POUR BORDEAUX. [illegible]
J & L GARNIER

POUR BOSTON. [illegible]
JOHN A. MERRITT,

A VENDRE.—[illegible]
ALEXANDER GOW,

POUR LIVERPOOL.—[illegible]
GEO. GREEN & BROTHER,

POUR BOSTON. [illegible]
G. BEDFORD & BECK,

POUR LA HAVANE. [illegible]
A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,

POUR MOBILE.—[illegible]
J. H. ASHBRIDGE,

POUR MOBILE—[illegible]
J. H. ASHBRIDGE,

ON A BESOIN [illegible]
HECKLER & STERN.

POUR LA HAVANE.—[illegible]
G. BEDFORD & BECK,

POUR ST. THOMAS. [illegible]
JOHN ALEXANDER,

POUR TABASCO, LAGUIRA.—[illegible]
F. DE LIZARDI & Co.

POUR TABASCO LAGUIRA.—[illegible]
F. DE LIZARDI & Co.

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS.

[illegible]
G. LEGENDRE, Secrétaire.

DISSOLUTION.

[illegible]
M. M. HART,
A. C. LABATT,
H. B. HART,
[illegible]

MACHINE A VAPEUR A VENDRE

## VENTES A L'ENCAN.

[illegible]